

Campagne malhonnête

(Suite de la page 233)

Quelques fabricants, malheureusement, passèrent outre et vendirent à 28c et 29c, faisant conséquemment une perte considérable. Les autres, plus clairvoyants, acceptèrent l'offre de la Coopérative, et quelques jours plus tard, ils encaissaient un surplus de 8c à 9½c la livre.

M. Ponton admettra-t-il que, cette fois du moins, la Coopérative a payé un prix plus élevé que celui offert par certains commerçants de Montréal.

Si M. Ponton était sincère, s'il avait vraiment à cœur les intérêts des cultivateurs, voilà un fait qu'il se serait empressé de mettre en pleine lumière; mais non, il préfère chercher des petites bêtes, et quand il n'en trouve pas, son esprit fertile en enfante.

M. Ponton, dans le numéro de son journal du 1er avril courant, établit des comparaisons entre la moyenne des prix payés pour le beurre, par les maisons Olive & Dorion Ltée et L.-R. Lefebvre, Enr., d'une part, et la Coopérative Fédérée, d'autre part. Naturellement, pour diminuer le mérite de la Coopérative, on établit ces comparaisons sans tenir même compte de la différence dans les quantités reçues par les firmes ci-haut mentionnées et la Coopérative Fédérée.

Voici une comparaison des quantités de beurre reçues par Olive & Dorion Ltée et L.-R. Lefebvre, Enr., et la Coopérative Fédérée.

Date	Olive & Dorion Ltée, et L.-R. Lefebvre, Enr.	Coopérative Fédérée
6 juin 1925	54 boîtes	2139 boîtes
13 juin	58 "	2800 "
20 juin	58 "	2892 "
27 juin	58 "	3217 "
4 juillet	56 "	3565 "
11 juillet	53 "	3934 "
28 juillet	49 "	3327 "
25 juillet	47 "	3185 "
1 août 1925	46 "	2714 "

et ainsi de suite pour le reste de la saison.

Comment peut-on, sans pécher contre le sens commun, établir une comparaison avec des données aussi disparates? Sur le marché de Pâques, par exemple, un cultivateur n'ayant que quelques livres de sucre à vendre, a bien pu en retirer 25 sous la livre, mais le sucrier qui en aurait offert 1,000 livres à tout prendre, n'aurait peut-être pas trouvé plus de 22 à 23 sous la livre.

Pendant tout le cours de la saison de fabrication, les maisons que cite M. Ponton semblent avoir reçu de 50 à 60 boîtes de beurre pasteurisé, par semaine, tandis que la Coopérative Fédérée en recevait de 2,000 à 4,000. C'est sans doute cela qui le blesse!

Eh bien, nous avons pris la peine d'établir la moyenne des prix payés par la Coopérative durant ce temps, en tenant compte des quantités de beurre reçus, détail de la plus haute importance lorsqu'il s'agit de faire des comparaisons, et il nous fait plaisir de signaler à M. Ponton le fait qu'elle dépasse la moyenne payée par les maisons Olive & Dorion Ltée et L.-R. Lefebvre, Enr.

La moyenne Olive & Dorion est de .3752c la livre, pour le beurre pasteurisé, nous déclare M. Ponton, tandis que celle de la Coopérative est de .3843c, soit une différence de .0091c ou près d'un sou de plus payé par la Coopérative.

Si le souffleur de M. Ponton lui avait indiqué la manière de faire des comparaisons exactes, M. Ponton n'aurait sans doute pas publié, dans son journal, des chiffres aussi ridicules, qui établissent sa mauvaise foi et son ignorance.

Nous avons de plus, toujours pour mieux renseigner M. Ponton, établi la moyenne des prix de remises de la Coopérative Fédérée pour le fromage, basée, toujours sur les quantités vendues, et cette moyenne est de .2144c contre .21c la livre, des maisons Olive & Dorion Ltée et L.-R. Lefebvre, Enr. Par conséquent, une différence de .0044c ou à peu près ½ c la livre en faveur de la Coopérative. Ces maisons ont reçu 1567 boîtes de fromage, soit 133,195 livres, contre environ 270,000 boîtes par la Coopérative, soit 22,950,000 livres.

Voilà encore des faits que M. Ponton devrait s'empresser de mettre devant ses lecteurs afin qu'ils s'empressent de joindre la Coopérative Fédérée et de profiter des avantages qu'elle offre à ses sociétaires. Nous parions qu'il n'en fera rien.

Un autre point qu'il est bon de signaler, en passant, et nous demandons à M. Ponton de bien y réfléchir: les acheteurs de beurre de Montréal ont profité, cette année, de la hausse continue des prix du beurre. Ainsi, le beurre se vendait, au commencement de la saison, .32c la livre. Les prix ont augmenté, sans recul, jusqu'à au delà de 45c la livre. Le spéculateur, lui, a profité de cette hausse continue. Il achetait aujourd'hui, revendait deux, trois ou dix jours après, et profitait de la hausse survenue dans l'entre-œuvre. Il pouvait, par conséquent, en certaines rares circonstances, payer une fraction de sou de plus à ses fournisseurs-fabricants. C'est affaire de spéculation. Survienne la baisse, ils paient moins cher que la Coopérative, mais M. Ponton a bien soin de n'en souffler mot.

La Coopérative reçoit tout le beurre et tout le fromage qu'on lui expédie, même lorsque certaines maisons, n'ayant pas de contrat en vue, refusent de le recevoir. Qu'importe qu'une maison de commerce offre au fabricant une fraction de cent de plus la livre, pour une petite quantité de beurre déjà vendue à un prix fixé d'avance et lui rapportant un profit raisonnable? Mais si cette maison était tenue de recevoir tout le beurre et le fromage de 700 à 800 fabriqués, comme le fait la Coopérative, prendrait-elle le risque d'augmenter d'une frac-

tion de cent les prix réguliers du marché? Votre raisonnement, M. Ponton, est-il trop faussé pour ne saisir cette nuance très importante qui existe entre les autres maisons qui font un commerce intermittent tandis que la Coopérative est en permanence sur le marché.

Le fabricant peut-il se vanter d'avoir, en dehors de la Coopérative, une maison toujours prête à recevoir tout son beurre, tout son fromage, les faire classifier, qui voit à lui faire adresser des rapports éducatifs sur sa fabrication et qui lui paye les plus hauts prix du marché?

Nous demandons à M. Ponton de bien vouloir nous dire, honnêtement—sans consulter M. Trudel—ce qu'en maintes circonstances les cultivateurs auraient perdu s'ils n'avaient pas eu la Coopérative pour les protéger contre les commerçants-spéculeurs?

M. Ponton peut continuer à chercher des petites bêtes, si cela l'amuse, peu nous importe. Mais nous l'avertissons bien charitalement qu'il nous trouvera sur son chemin chaque fois qu'il tentera de tromper les cultivateurs par des données fausses ou incomplètes.

Nous attendrons maintenant qu'il nous donne les remises faites par les autres maisons importantes de Montréal, faisant le commerce de beurre et de fromage. Nous lui promettons d'en faire part à nos lecteurs et de les discuter ouvertement. Nous n'avons rien à cacher. Au contraire, nous sommes convaincus que mieux seront connues les méthodes d'affaires de la Coopérative Fédérée, plus les cultivateurs les apprécieront.

Encore une fois, la Coopérative Fédérée retourne aux cultivateurs tous les argent provenant la vente des produits, qu'elle reçoit moins une légère commission pour couvrir ses frais d'administration, qui sont inférieurs à ceux de n'importe quelle maison faisant le même commerce. Et de plus la Coopérative paye le plus haut prix du marché; le fait est indéniable et M. Ponton l'admet lui-même lorsqu'il dit que les autres maisons de commerce se voient, du fait, forcées de baser leurs prix sur ceux de la Coopérative Fédérée.

Les sociétaires de la Coopérative se rendent compte, aujourd'hui, que les affaires de leur société sont conduites sage et économiquement. Aussi, pas une seule maison, faisant le même genre de commerce, peut dire que ses frais d'administration sont inférieurs à \$2.89 du \$100, qui est le pourcentage des frais d'administration de la Coopérative Fédérée, en 1925. Il reste des réformes à faire, va sans dire; elles s'effectueront avec l'aide de gens sincères et dévoués à la classe agricole, tels que les honorables ministres de l'Agriculture des gouvernements de Québec et d'Ottawa, les officiers de ces deux ministères, les agronomes, les inspecteurs de beurries et fromageries, etc. Tout ce travail de longue haleine et de grande envergure, en faveur de la classe agricole, se fera malgré les quelques entraves que pourraient y mettre M. Ponton, son journal et ses supports.

La Coopérative Fédérée de Québec.

Nous avons payé à

Mme Gauthier

\$1,200.00

UN jour Mme Gauthier, qui demeure dans un petit village de Québec, lut une annonce tout comme vous le faites en ce moment. Par pure curiosité elle nous envoya son nom. Depuis lors nous lui avons payé plus d'un millier de dollars.

Mme Gauthier n'est qu'une seule des centaines de femmes qui travaillent pour nous à leur logis. Des femmes qui occupent leurs moments de loisirs à un travail domestique agréable et profitable.

Nous avons un système pour vous faire gagner de l'argent à la maison, essayé, prouvé et établi, qui ne vient aucunement en conflit avec vos occupations journalières. Pas de vente.—Expérience non requise.—L'endroit où vous demeurez n'y fait rien.

Si vous pouviez disposer de l'argent extra pour vous aider à faire face aux dépenses régulières ou pour acheter les choses que vous ne pouvez pas facilement vous procurer. Faites ce qu'a fait Mme Gauthier.—Ecrivez-nous votre nom.—Voyons si nous ne pourrions pas faire pour vous ce que nous avons fait pour elle. Vous n'avez rien à y perdre, mais tout à y gagner.

METTEZ CE COUPON A LA POSTE AUJOURD'HUI MEME.

Department No 854
The Auto-Knitter Hosiery Co. Ltd.
1870 Davenport Road, Toronto 9, Ont.

Veuillez donc m'adresser sans qu'il n'y ait aucune obligation de ma part les détails sur votre système pour gagner de l'argent à la maison.

Nom.....

Adresse.....

Journal: Le Bulletin de la Ferme, Avril 15-26.